

Groupe Delachaux

9 rue du Débarcadère,

92707 COLOMBES CEDEX France

Colombes, le 03/12/2018

Objet: Demande d'harmonisation des cycles de publication de notre COP

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de solliciter pour le Groupe Delachaux une demande d'harmonisation de la date de publication de notre Communication On Progress (COP) au **30 avril 2019** afin de la faire coïncider avec notre cycle de reporting RSE.

Le Groupe Delachaux est signataire du Global Compact depuis la fin de l'année 2017. L'année 2018 a été pour notre entreprise l'occasion de finaliser et déployer son programme RSE intitulé WE, Our Worldwide Engagement. Nous avons défini 5 axes de matérialité : la sécurité, la réduction de l'impact environnemental, l'éthique, les pratiques managériales et l'engagement dans les communautés. Nous avons mis en place de nouvelles procédures en matière de responsabilité sociétale et de lutte contre la corruption afin d'encadrer ces nouveaux programmes. En outre, nous avons revu notre Code d'Ethique afin de le rendre plus explicite et vivant pour l'ensemble de nos collaborateurs.

Notre première déclaration de performance extra-financière (DPEF) est programmée pour le premier trimestre 2019, en lien également avec les obligations réglementaires françaises.

Nous souhaiterions donc obtenir une harmonisation des dates de reporting afin d'une part d'éviter la duplication des supports (notre DPEF fera office de COP) et d'assurer d'autre part que les chiffres publiés dans notre COP sont les plus à jour. En effet, la date initiale de publication de notre COP (le 5/12/2018) ne nous permettait pas de reporter sur l'intégralité de l'année 2018.

Restez assurés de notre investissement le plus entier dans la responsabilité sociétale et de notre volonté de donner toute transparence sur nos actions dans notre prochaine COP.

Meilleures salutations,

Jean-Baptiste LEGER

Responsable Communication et RSE, Groupe Delachaux